

croix-rouge
luxembourgeoise

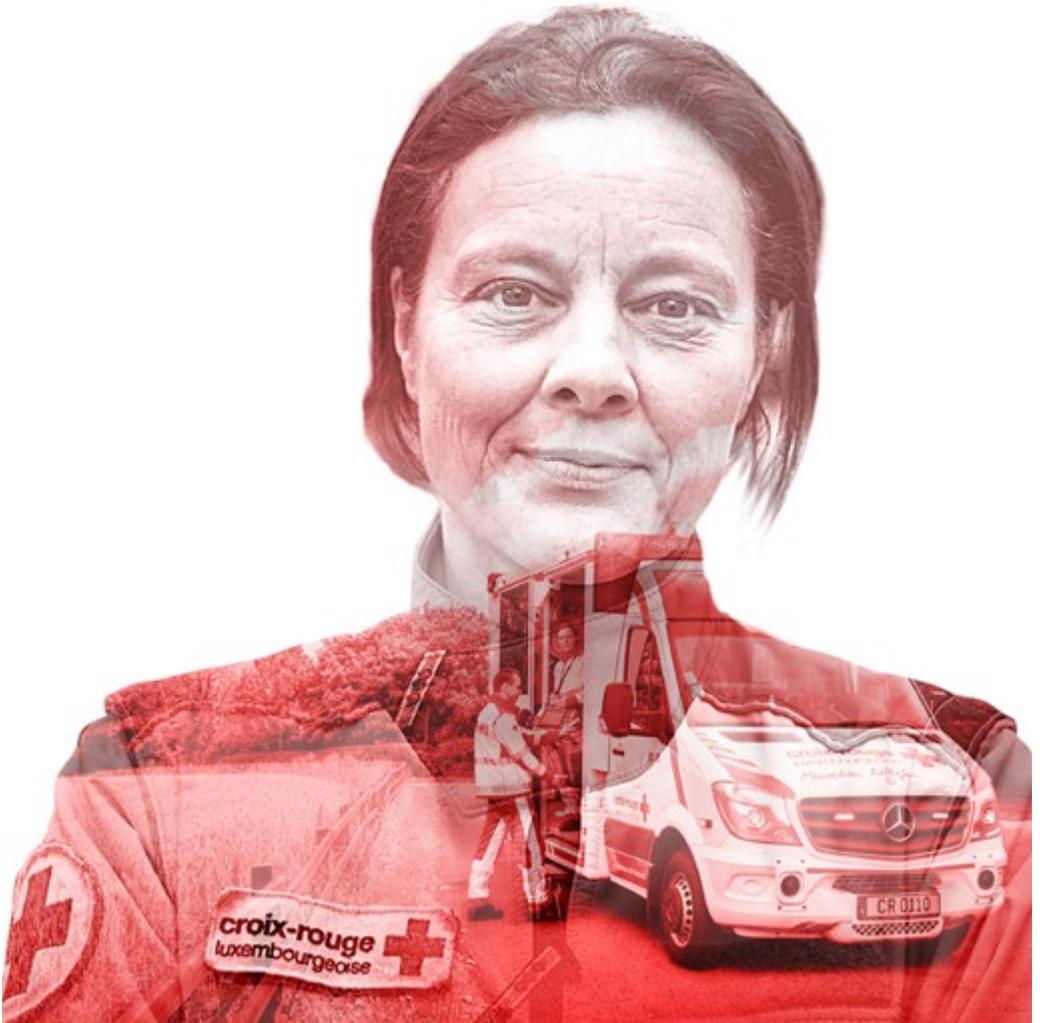


Menschen helfen

Le service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise



Présentation du service destinée aux nouveaux collaborateurs
professionnels et bénévoles



Editeur : service Ambulances
de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Rédaction : Roland Muller

Crédit photos : Croix-Rouge luxembourgeoise
et Eric Di Millo

Design et impression : iddi fix

Contact :

Service Ambulances

ambulances@croix-rouge.lu

Tél. : 27 55 44 00

B.P. 404, L-2014 Luxembourg

**Service Bénévolat de la Croix-Rouge
luxembourgeoise**

benevolat@croix-rouge.lu

Tél. : 27 55 20 32

Table des matières

1. Historique du service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise	5
2. Les conditions d'admission et les voies de formation	8
3. Les activités	13
4. Les équipements	19
5. Lecture thématique	23

1. Historique du service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise¹



Depuis la **création de la section de Differdange en 1949**, les bénévoles des **sections secouristes** de la Croix-Rouge luxembourgeoise se sont toujours attachés à assurer les transports en ambulances et à prodiguer les premiers secours aux personnes le nécessitant.

Au fil des années, **deux autres sections secouristes ont été créées**, l'une à Mondorf-les-Bains (1975) et l'autre à Luxembourg-Ville (1967). Aujourd'hui les sections de Differdange et de Mondorf-les-Bains ont cessé leurs activités (en 2006, respectivement en 2003), la seule section existant à l'heure actuelle étant celle de **Luxembourg-Ville**.

Depuis les années '70, les secouristes de la Croix-Rouge soutiennent également les **pompiers professionnels** de la ville de Luxembourg en assurant des permanences sur leurs ambulances surtout les week-ends et les jours fériés.

Bien que les sections secouristes existent depuis 1949, le **service Ambulances** n'a été créé officiellement que le 1er mars 1991, date à laquelle la Croix-Rouge a également engagé un premier ambulancier **professionnel**.

Depuis l'acquisition des premiers véhicules qui, à titre anecdotique, ont été financés par la collecte et la revente de vieux papiers, organisés par les bénévoles, le parc des **véhicules d'intervention** a considérablement changé au fil du temps.

¹ Source et plus d'infos sur: croix-rouge.lu/historique



2. Les conditions d'admission et les voies de formation



Conditions d'admission

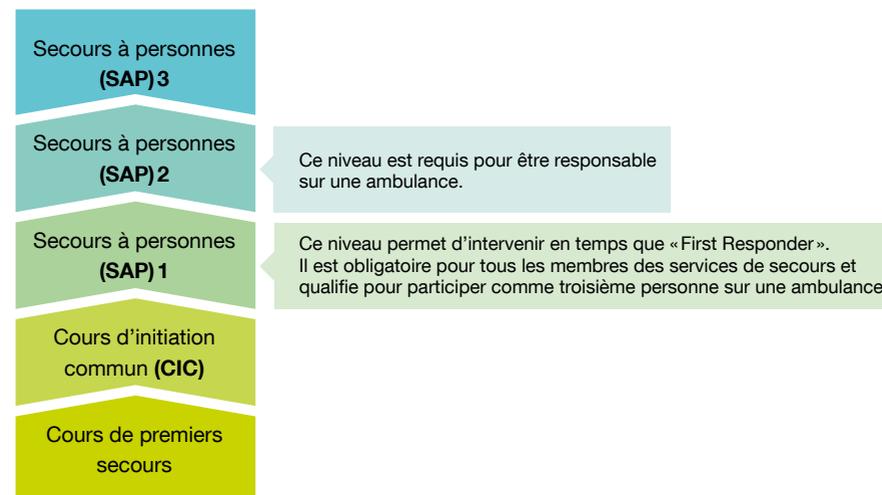
Si tu as atteint l'âge de **16 ans au moins** et si tu as suivi un **cours de premiers secours** (16 heures) au cours des 2 dernières années, tu es admissible pour devenir membre du service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Ta demande d'admission devra toutefois être validée par le comité du service Ambulances.

Si tu es détenteur d'un diplôme luxembourgeois d'**ambulancier** (ou d'un diplôme d'ambulancier étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Intérieur du Luxembourg), tu peux immédiatement participer activement aux activités du service Ambulances.

Voies de formation

Si tu n'as pas encore de formation d'ambulancier, ta formation de base sera assurée par le **Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours** (CGDIS). La Croix-Rouge assure ton inscription dans les différents cycles.

Le CGDIS offre le parcours de formations suivant² :



Cours d'initiation commun (CIC) : 32 heures réparties sur 4 jours

Ce cours traite les matières suivantes :

- processus d'incendie
- extincteurs de feu
- classes d'incendie
- prévention d'accidents et vêtements de protection
- dangers sur le site d'intervention
- gestion de stress lors d'une intervention
- désescalation
- organisation du CGDIS
- déontologie
- hygiène sur le site d'intervention
- réanimation
- notions sur les véhicules d'intervention
- manutention
- code de la route
- collaboration des services de secours
- équipement radio
- chaîne de commandement

■ Secours à personnes (SAP) 1 : 40 heures de formation réparties sur 5 jours + 1 jour d'examen

Ce cours traite les matières suivantes :

- inspection d'une victime (schéma ABCDE...)
- plaies et brûlures
- hémorragies et application d'un tourniquet
- états de choc
- pansements, bandages et triangles
- coeur, circulation sanguine et urgences y relatives
- poumon et urgences y relatives
- syncope, perte de conscience et position latérale de sécurité
- infections
- diabète
- notions d'urgences gynécologiques
- équipement d'une ambulance

■ Secours à personnes (SAP) 2

Cette formation se déroule en différentes étapes :

- Théorie phase 1 : 96 heures de formation + un examen
- Théorie phase 2 : 40 heures de formation + un examen final
- Stage de 160 heures dans un CIS de catégorie 3 ou 4
- Stage de 80 heures dans un hôpital attitré (bloc opératoire et urgences)

La théorie traite les matières suivantes :

- cellules, tissus et composants du sang
- anatomie, physiologie & perturbations de la respiration
- gestion des voies respiratoires
- anatomie & physiologie de la circulation sanguine
- contrôle des paramètres vitaux
- perturbations de la circulation sanguine
- états de choc
- anatomie & physiologie du système digestif
- abdomen aigu
- application des échelles AVPU, GSC, contrôle des pupilles, contrôle DMS, mesure de la glycémie capillaire
- application du schéma ABCDE en cas de trauma
- neurologie & perturbations neurologiques
- communication
- intoxications

- électrocardiogramme : théorie & pratique
- pharmacologie
- cathéters veineux, perfusions et injections
- anatomie & physiologie de l'appareil locomoteur et traumatologie
- techniques d'immobilisation
- soin de plaies, pansements, tourniquet
- BLS, réanimation avec AED, réanimation avec LTSD (tube laryngé)
- notions de pédiatrie et urgences pédiatriques
- notions d'infections, d'hygiène et de désinfection
- notions de travail ergonomique et de manutention
- documentation et rédaction de rapports
- grossesse & accouchement
- urgences gynécologiques
- urgences thermiques
- urgences psychiatriques
- gestion de clients & victimes particuliers
- ophtalmologie, ORL & urgences urologiques
- équilibre hydro-électrolytique
- accidents de noyade & de plongée
- médecine légale
- urgences majeures & plan NoVi
- simulation & cas cliniques

■ **Les personnes détenteurs d'un diplôme d'ambulancier ont en outre la possibilité d'accéder à la formation raccourcie d'Upgrade SAP2, ne comprenant plus que 40 heures de formation réparties sur 5 jours de formation + 2 jours d'examen.**

Ce cours traite les matières suivantes :

- rappel Smedex
- divers rappels théoriques
- pharmacologie : théorie & pratique
- bleeding kit
- instructions techniques sur divers appareillages médicaux
- mesure de la glycémie capillaire

- techniques d'immobilisation
- gestion des voies respiratoires
- ALS : réanimation avec le Lifepak 15 & LTSD (tube laryngé)
- électrocardiogramme : théorie & pratique
- pédiatrie : théorie & pratique
- sujets spécifiques aux services de secours
- CRM
- simulation & cas cliniques

Parallèlement à ta formation de base, la Croix-Rouge offre une **formation continue en langue luxembourgeoise**.

Si tu participes régulièrement à la formation continue, montres de l'intérêt et de la motivation et si tu es déclaré apte après ton passage à l'**examen médical obligatoire** (organisé par le CGDIS), tu peux participer en tant que «stagiaire» aux diverses activités du service Ambulances, même si tu n'as pas encore suivi ou clôturé les formations offertes par le CGDIS.



3. Les activités³

Le service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise est **agréé par le Ministère de l'Intérieur** et offre un spectre d'activités très diversifié. Il assure notamment des **transports en ambulance au Luxembourg comme à l'étranger** et également des **permanences** lors de manifestations sportives ou culturelles.

■ Les ambulances de la Croix-Rouge assurent des transports de personnes malades ou handicapées tels que :

- les **transports de patients vers l'hôpital**, chez le médecin ou un autre professionnel de santé ;
- les **transferts** d'un établissement de soins vers un autre (consultation, hospitalisation, réhabilitation, rééducation, etc...);
- les **transports inter-hospitaliers** ;
- les **transports médicalisés** par ambulance spécialisée ;
- les **rapatriements**.



³ Source et plus d'infos sur: croix-rouge.lu/ambulances

■ Permanences lors de manifestations sportives ou culturelles



Sur demande des organisateurs de **manifestations sportives et culturelles**, la Croix-Rouge met à disposition une ambulance avec au moins 2 secouristes-ambulanciers chargés des soins de premiers secours.

Si l'organisateur dispose déjà d'un professionnel de santé (médecin ou infirmier) sur le lieu de la manifestation, il peut tout de même solliciter la mise à disposition d'une **ambulance médicalisée disposant d'un équipement spécifique**.

■ L'unité mobile "MoVe"⁴

Cette unité, fonctionnelle depuis le 1^{er} mai 2009, permet d'intervenir en moto et/ou à vélo et soutient les équipes des ambulances par sa **flexibilité**, sa **facilité d'intégration dans la masse** et sa **rapidité d'intervention**. Ce dispositif permet dès lors de dispenser les premiers soins en attendant l'arrivée sur place de l'ambulance.

Les **motos** et **vélos** sont équipés de matériel de premier-secours, d'une bouteille d'oxygène médical et d'un défibrillateur semi-automatique. L'unité MoVe se prête donc particulièrement bien aux interventions lors de grandes manifestations culturelles et sportives comme des courses cyclistes, des courses à pied, etc...



Pour des manifestations de **grande envergure**, les organisateurs peuvent solliciter **une ou plusieurs tentes de premiers secours** faisant office de "poste médical avancé" ainsi que le matériel nécessaire à leur fonctionnement.

⁴ Source et plus d'infos sur: croix-rouge.lu/nos-moyens



Le service Ambulances travaille en étroite collaboration avec les deux services suivants :

Le transport de sang

Les secouristes-ambulanciers interviennent également dans le transport de **sang** à partir du Centre de Transfusion Sanguine vers les différents établissements hospitaliers luxembourgeois.



L'unité cynotechnique⁵

Fondée le **27 avril 1996** suite à une décision du comité exécutif de la Croix-Rouge luxembourgeoise, l'unité cynotechnique fait partie intégrante des services de secours de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Elle est un outil précieux dans la recherche de personnes disparues, tant sur le territoire national que lors d'opérations à l'étranger.

Elle intervient dans le cadre de deux des secteurs de la CRL, notamment dans le cadre du secteur «**santé**» lors de la recherche de personnes disparues tant au Luxembourg que dans les pays limitrophes et dans le cadre du secteur «**humanitaire**» en ce qui concerne les interventions suite à des catastrophes naturelles comme des tremblements de terre tant au niveau national qu'international.

⁵ Source et plus d'infos sur: croix-rouge.lu/presentation-de-la-section-canine

Grâce à son «outil de travail» phénoménal qu'est le **chien de secours hautement spécialisé**, l'unité cynotechnique intervient donc à la fois dans le domaine de recherche en surface de personnes disparues (quête) ainsi que dans le domaine de la localisation de victimes vivantes ensevelies sous des décombres de quelque nature qu'ils soient.



Témoignages d'ambulanciers



Joe Neyens

Ech sin säit 6 Joer als aktiven Member beim service Ambulance vun der Croix-Rouge. Aus dem Bénévolat ass méttlerweil meng Arbecht gin. Meng Motivatioun fir dobäi ze sin ass virun allem de perséinleche Kontakt mat de Leit.

Marco Keup

Ech sin säit 1988 aktiv am Ambulanzdëngscht. A wann ech tëscht der Famill an dem Beruf Zäit fannen, mecht et mir eng grouss Freed fir kënnen eng Hand mat unzepacken. Et gett mir eng grouss Satisfaktion mat esou symatheschen Kollegen a Kolleginnen zesummen ze schaffen an engem Mënsch mat gesondheetlechen Problemer ze hëllefen.



Nelly Thilges

Et ass mir perséinlech nach ëmmer wichteg gewiescht, anere Leit an Noutsituatiounen ze hëllefen an et ass fir mech och eng immens sënnvoll Aktivitéit am Dëngscht vum Nächsten, bei där ech selwer och ganz vill iwver Gesondheetsaspekter an d'Medezin bäigeléiert hunn. D'Ekipp ass ganz flott, motivéiert an engagéiert.

De Bénévolat ass fir mech e wichtegen altruistesche Bäitrag an enger ëmmer méi individualistescher Gesellschaft, wou vill Leit haaptsächlech nach no sech kucken. Et gëtt mir perséinlech e gutt Gefill, wann ech bei engem Asaz Leit an Nout hëllefen a méiglecherweis esouguer Liewe rette konnt. Ech wier frou, duerch mäi Beispill och aner (jonk) Leit dofir motivéieren ze kënnen, well d'Lëtzebuenger Rettungswiese brauch d'Bénévolat!

Roland Muller

Den Ambulanzdëngscht machen ech bénévol als eng komplementär Aktivitéit zu menger Arbecht als Infirmier. Et erméiglecht mir meng Kompetenzen och am ausser-klineschen Beräich anzesetzen, sief et am Kader vu Krankentransporter, wéi och bei Permanenzen oder primären Asätz. Et erliewt een de Mënsch do ganz anescht wéi an der Klinik an d'Dankbarkeet, déi d'Leit engem an Noutsituatiounen entgéint bréngen, empfangen ech ganz positiv.



4. Les équipements

Le service Ambulances de la Croix-Rouge luxembourgeoise dispose de 4 catégories de véhicules :

■ Les **véhicules pour personnes à mobilité réduite (BTW= Behindertentransportwagen)** sont destinés aux personnes nécessitant l'utilisation d'une chaise roulante.

Ils sont équipés d'un sac à dos contenant du matériel de base de premiers secours ainsi que d'un défibrillateur Lifepak.



■ Les **véhicules sanitaires légers (VSL)** sont destinés aux patients pouvant voyager assis mais doivent être accompagnés et aidés.

L'équipement est identique aux BTW, càd un sac à dos contenant du matériel de base de premiers secours ainsi qu'un défibrillateur Lifepak.



■ Les **ambulances** (**KTW** = Krankentransportwagen) servent au transport de patients qui, pour des raisons médicales, doivent être transportés en position assise ou allongée, avec ou sans aide matérielle spécifique, et qui nécessitent une surveillance constante d'un deuxième secouriste breveté.



Ils contiennent l'équipement suivant :

- Du matériel de base pour le **soin de plaies, pansements et bandages**.
- Des dispositifs pour assurer la perméabilité des **voies aériennes** (tubes Guedel & Wendel, tubes laryngés, sondes et masques à O₂, ballons d'insufflation, aspirateur de sécrétions de type *Laerdal Suction Unit*...).
- Du matériel pour les démarches **diagnostiques** (tensiomètre, pulsoxymètre et ECG de type *BioLight M800*, thermomètre, glycomètre...).

Ce matériel y figure en double quantité : une fois sous forme de "kits" dans l'ambulance et une fois dans une sacoche transportable pouvant être emmenée p. ex. sur les permanences.

- Des bouteilles à **oxygène** fixes et transportables.
- Du matériel pour la mise en place de **cathéters veineux périphériques** et l'administration de perfusions.

- Un **perfuseur** de type *Braun*.
- Un **défibrillateur** semi-automatique de type *Lifepak*.
- Divers matériels de **transport, support et sauvetage** :
 - » brancard de type *Strycker*
 - » chaise roulante
 - » chaise à chenilles de type *Ferno*
 - » civière de relevage (*Schaufeltrage*)
 - » *Kendrick extrication device* (KED)
 - » *Spine board*
 - » minerves de type *Laerdal Stifneck*
 - » diverses atelles et matelas d'immobilisation à dépression (*Vakuumschienen & -matratze*)
- Les ambulances contiennent évidemment le matériel d'hygiène et de désinfection nécessaire à la protection contre les contaminations et infections aussi bien des patients que de l'équipage.

■ Les ambulances « **soins intensifs et réanimation** » (**RTW** = Rettungstransportwagen ou **ITW** = Intensivtransportwagen) servent au transport de patients gravement malade avec, en cas de besoin, l'assistance d'un médecin et/ou d'un infirmier dans un véhicule d'intervention équipé et conçu à cet effet.



En **supplément** de l'équipement des ambulances, les ambulances de réanimation contiennent :

- Un **monitoring défibrillateur** du type *Lifepak 15*.
- Un **appareil de ventilation et de monitoring respiratoire** de type *Oxylog 3000 plus* et le matériel nécessaire à l'**intubation** d'un patient.
- Trois **perfuseurs** supplémentaires de type *Braun*, avec la possibilité d'en rajouter autant que la situation du patient le requiert.

- Du matériel pour la **préparation** et l'**administration** de **médicaments** par différentes voies (intraveineux, intramusculaire, intraosseux...).
- Du matériel pour la mise en place et l'usage d'un **cathéter artériel**.
- Un ampoulier contenant un large spectre de **médicaments d'urgence**.
- Une sacoche pour les **urgences pédiatriques**.

5. Lecture thématique

BRAND Alice et al., *Rettungssanitäter*, Thieme, 2017, 528 p.

FLAKE Frank, HOFFMANN Boris, *Pocket Guide Rettungsdienst*, Elsevier, 2018, 352 p.

HÜNDORF et al., *LPN San - Lehrbuch für Rettungssanitäter, Betriebssanitäter und Rettungshelfer*, Stumpf + Kossendey Verlag, 4. Auflage, 2018, 678 p.

JAHN Matthias, LÖWE Frank, *Checklisten Rettungsdienst*, Elsevier, 2017, 338 p.

KNACKE et al., *Das Trauma-Buch - Präklinische Versorgung Verletzter*, Stumpf + Kossendey Verlag, 3. Auflage, 2018, 403 p.

LUXEM Jürgen, RUNGGALDIER Klaus, *Rettungsdienst RS/RH*, Elsevier, 4. Auflage, 2017, 644 p.

NAEMT, *Präklinisches Traumamanagement (PHTLS)*, Elsevier, 3. Auflage, 2016, 767 p.

ROSSI Rolando, DOBLER Günter, *Notfall-Taschenbuch für den Rettungsdienst*, Stumpf + Kossendey Verlag, 13. Auflage, 2017, 418 p.

SEMMELE Thomas, *ABCDE - Die Beurteilung von Notfallpatienten*, Elsevier, 2. Auflage, 2016, 157 p.

SCHNELLE Ralph, *Startklar für Rettungsdienst und Krankentransport*, Stumpf + Kossendey Verlag, 2008, 357 p.

THIERBACH Andreas, VEITH Johannes, *Praxisleitfaden Interhospitaltransfer*, Stumpf + Kossendey Verlag, 2005, 288 p.



croix-rouge 
luxembourgeoise
Menschen helfen

service reconnu par la Caisse Nationale
de Santé (CNS)
et agréé par le Ministère de l'Intérieur



Service Ambulances

ambulances@croix-rouge.lu
Tél. : 27 55 44 00
B.P. 404, L-2014 Luxembourg

**Service Bénévolat de la Croix-Rouge
luxembourgeoise**

benevolat@croix-rouge.lu
Tél. : 27 55 20 32

